

COMMUNE DE
SAINTE-FAUSTE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

**Nombre de membres en
exercice:** 11

Présents : 10

Votants: 11

L'an deux mille vingt-et-un et le vingt-cinq mars à 19 heures 00,
le Conseil Municipal de la Commune de Sainte-Fauste régulièrement
convoqué le 17 mars 2021, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de BRUNAUD Jean-Marc, Maire.

Sont présents: BRUNAUD Jean-Marc, EURIN Sylvie, GERBIER
Donatien, IMBERT Christelle, LAFAYE Christian, MOUYSSSET Jorane,
NUNES-LOUREIRO Sarah, PERESSINI Alain, TIBAUT Laurent,
TUMSON Edward

Représentés: CAUDRELIER Charlotte

Excusés: /

Absents: /

Secrétaire de séance: PERESSINI Alain

Compte-rendu de la séance

Ordre du jour

Audit énergétique de la mairie et de la salle multi-activités

Acquisition de matériel électoral

Questions diverses

Elections départementales et régionales

Informations CCCB

AUDIT ENERGETIQUE DE LA MAIRIE ET DE LA SALLE MULTI-ACTIVITES

M. le Maire présente un devis du bureau d'études ENERGIO pour un montant de 3600 euros TTC.

Un débat s'engage sur le rapport qualité/prix des prestations.

La décision est reportée au prochain conseil municipal afin de solliciter d'autres devis auprès de prestataires différents.

Laurent TIBAUT se charge de demander un autre devis.

ACQUISITION DE MATERIEL ELECTORAL

En vue des élections départementales et régionales donnant lieu à un double scrutin en juin 2021, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal de la nécessité d'acquérir deux isolements de vote aux normes PMR et un isolement standard.

Monsieur le Maire propose de retenir le devis de l'entreprise MANUTAN Collectivités pour la somme de 984.90 euros HT.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Autorise Monsieur le Maire à signer le devis de l'entreprise MANUTAN Collectivités pour l'acquisition de deux isolements de vote aux normes PMR et un isolement standard, pour la somme de 984.90 euros HT,
- Précise que les crédits seront inscrits au budget 2021 et que la somme sera mandatée à la section Investissement.

QUESTIONS DIVERSES

- Elections départementales et régionales : Initialement prévues en mars 2021, elles ont été reportées aux 13 et 20 juin 2021. (si les conditions sanitaires les permettent).
- Mise à disposition de la salle multi-activités, à titre gracieux, aux membres de la paroisse St Vincent les 22 mars et 16 avril 2021.
- Boîte à livres : Christian LAFAYE propose d'installer une boîte à livres dans le bourg, à proximité de la mairie. A étudier.

INFORMATIONS CCCB

- Enquête publique portant sur l'abrogation des cartes communales de l'ex-Communauté de Communes de Champagne Berrichonne, du 12 avril au 18 mai 2021 à 17h00.
- Programme de plantation de haies et d'arbres : Accord majoritaire sur le principe. Reste à étudier la planification de l'opération dans le temps et la localisation précise des lieux de plantation. Trois endroits ont été retenus : Chemin de la Brande, Allée des Châtaigniers, Chemin de l'Âge à La Godinerie. Un courrier aux propriétaires des parcelles jouxtant les chemins sera envoyé prochainement. M. le Maire doit se renseigner si l'opération se renouvellera l'(es) année(s) suivante(s).

Fait et délibéré
Pour extrait certifié conforme,

